**CR du 19ème Conseil de l’ED 2MIB – juin 2021**

*2 juin 2021*

**Présents :** Jérôme Mathé, Ali Tfayli, Anne Le Nel, Christophe Colbeau-Justin, Eric Eliot, Frédéric Avenier, Isabelle Leray, Rachel Méallet-Renault, Talal Mallah, Véronique Lachet, Xavier Moreau et Gilles Wallez

**Rédaction** : Antoine Pallandre - **Relecture et ajouts** : Solène Renaudon-Klatovsky

**Les informations générales**

Le CR du 18ème conseil est approuvé à l’unanimité.

La journée de l’école doctorale se fera le 14 juin par visioconférence. Géraldine Masson a proposé puis contacté Uwe Meierhenrich de l’Université Côte d’Azur pour la conférence plénière. La mobilisation importante des doctorants pour proposer des communications orales est particulièrement appréciée par les trois directeurs de pôle. Trois prix du meilleur oral seront proposés (un par pôle : COB, CIM et CPBA) avec une somme de 1000 euros qui sera versée au laboratoire des lauréats. La diffusion du lien de connexion pour la JED se fera le plus tardivement possible pour limiter les risques de perturbation. Les trois directeurs de pôle ont constitué un programme pour les trois sessions parallèles (une par pôle) pour le diffuser aux futurs participants.

La cérémonie de remise de diplôme qui avait été annulée l’année dernière suite à la pandémie se fera cette année en présentiel le 2 juillet 2021 avec un nombre limité d’invitations pour les proches et la famille des nouveaux docteurs de l’Université Paris Saclay.

L’enquête sur le devenir des doctorants est à remplir et il y a pour l’instant un taux de réponse légèrement supérieur à 50 % pour l’ED 2MIB.

Les soutenances de thèse depuis le mois de février 2021 se font de plus en plus en mode hybride (mélange de présentiel et distanciel) et donc le nombre de demandes de formulaires pour les visioconférences ne diminue pas mais il est desormais de la responsabilité du doctorant et de son laboratoire d’accueil de mettre en place les moyens techniques/informatiques pour la réalisation de la soutenance.

Concernant le concours, dans un contexte sanitaire tendu, nous avons décidé de maintenir le calendrier annoncé lors du dernier conseil de l’ED de l’année 2020. Les auditions se feront en visioconférence avec le logiciel Collaborate.

**Conseil de l’ED**

Les doctorants élus lors des élections du printemps 2021 sont :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Nidhi | Vagisha (Mme) | Etudiant UPSACLAY |
| Ducrot | Laurine  | Etudiant UEVE |
| Viravaux | Cédric | Etudiant UVSQ |
| Moussa-Bamba | Abdoul Nasser | Etudiant UPSACLAY |
| Poggi | Benjamin | Etudiant ENS |

L’école doctorale a diffusé le message des doctorants élus à l’ensemble des doctorants pour favoriser les échanges entre eux. Ces élus ont été accueillis lors du bureau du 3 mai 2021 pour échanger directement avec les directeurs adjoints et le directeur de l’ED.

Le conseil de l’école doctorale a deux nouveaux membres qui sont :

* Anne Le Nel (membre extérieur) sur proposition du bureau de l’ED et après un vote au collège des directeurs d’écoles doctorales de l’Université Paris-Saclay ;
* Cécile Sicard (membre académique-MCU avec une affectation à l’ICP), élue par les HDRs de l’école doctorale 2MIB au travers d’un vote électronique réalisé par l’ED et dont les résultats ont été montrés lors du conseil à partir de l’interface BELENIOS. Il y avait 24 votants sur l’ensemble du conseil et Mme Sicard était positionnée en première position avec une avance confortable par rapport aux autres candidats.

**Le concours GS chimie ex-MESRI**

Le nouveau site Web du concours de la Graduate School Chimie (ex-concours MESRI) est fonctionnel depuis janvier 2021 et le manque de maintenance du site de l’école doctorale (surcharge de travail liée au traitement des prolongations COVID et à un problème d’interaction entre la direction et la gestionnaire de l’ED) nous laisse à penser qu’il sera préférable de fusionner le site de l’ED avec celui de la Graduate School Chimie.

***Proposition de contrats effectuée par le Collège doctoral de l’Université Paris-Saclay***

Il existe des contrats fermes et des contrats supplémentaires.

22 contrats (22 fermes – 0 supplémentaire) :

* 19 UPSUD – fermes
* 1 UVSQ – ferme
* 2 UEVE – fermes
* 0 ENS – supplémentaire mais 2CDSN (1 finalement après un désistement à l’ICP)

***Le calendrier est rappelé par Antoine Pallandre***

Les sujets ont été publiés en ligne. Du 26 février au 30 avril, les candidatures ont été rassemblées.

***Jusqu’au 19 février : Dépôt des propositions de sujets par les HDR***

 ***Avant le 21 février : Validation des sujets par les Directeurs d'Unités et l'ED***

 ***26 février au 30 avril : Candidatures sur les sujets publiés par l'ED***

 ***3 mai au 7 mai : Sélection des candidats admis à l'oral par les jurys de pôle***

 ***25 au 28 mai : Auditions des candidats par les jurys de pôles***

***Validation et avis sur les candidatures par les HDR***

Les convocations ont été envoyées aux candidats. Les auditions ont eu lieu entre le 7 mai et le 18 mai. Un candidat ne peut faire qu’une seule candidature ; un HDR ne peut proposer qu’un seul candidat.

Ce sont les candidatures finalisées avec avis favorable qui sont prises en compte : 63 candidatures finalisées avec avis favorable (70 l’année dernière). La répartition des 63 candidatures avec un avis favorable par pôle est constitué de: 28 CPBA (23 au printemps 2020, 30 au printemps 2019) - 23 COB (28 au printemps 2020, 26 au printemps 2019) - 12 CIM (14 au printemps 2020, 14 au printemps 2019) Au total le site ADUM a obtenu 196 candidatures complètes pour l’ED 2MIB.

Les critères de sélections sont similaires à ceux de l’année dernière. Chaque candidature callée en premier par un HDR éligible va voire son dossier évalué par deux rapporteurs pour aboutir sur une lettres (A,B,C). Cette évaluation se base sur les critères suivants

 CV précisant les mentions depuis le bac

 Notes M1/M2 si possible avec rang de classement

 Une lettre de recommandation min. qui ne soit pas rédigée par le directeur de thèse pressenti

 Une lettre de motivation

 Avis du directeur de thèse pressenti (précisant en quoi ce candidat a les compétences requises)

***Constitution du jury***

1-2 représentants de l’Université Paris Saclay

4-5 extérieurs à l’ED et à Paris-Saclay

La constitution des jurys a été diffusée par mail au moins un mois avant le concours par email. Cette pratique avait pour but de détecter d’éventuels conflits d’intérêt en imposant de le notifier par retour de mail avec en destinataire l’ensemble des DUs dont l’unité est rattachée à notre ED. Les DUs sont informés des résultats des concours lors d’un conseil de GS qui aura lieu dans quelques jours.

Le niveau des auditions du concours reste supérieur au niveau des auditions au fil de l’eau ou des concours CSC, MOPGA et au concours ADI.

Répartition des auditions dans les pôles COB, CPBA, CIM et Résultat du travail des jurys avec des candidats sur des listes principales :

Les résultats n’ont pas été homogénéisés en bureau. Antoine Pallandre a fait l’accueil de l’ensemble des candidats auditionnés et à l’exception d’une audition (la candidate souhaitait une lettre pour postuler sur un financement handicap du CNRS) il n’a pas joué le rôle d’observateur pour l’ensemble du concours. Deux candidats sont arrivés ex-aequo pour un financement de l’UVSQ et l’arbitrage a été réalisé au niveau du DU de l’ILV.

Le jury juge l’excellence du candidat entre le dossier académique et la prestation à l’oral. L’adéquation du candidat avec le sujet est aussi évaluée.

Sur le périmètre de l’Université Paris-Saclay, la répartition par pôle se fait en fonction du nombre de soutenances par pôle sur la période de janvier 2020 à décembre 2020. De plus, suite à une décision de la direction de l’Université nous devons appliquer un quota d’au maximum 15% de financements doctorales en moyennant sur 5 ans pour l’ENS Saclay, les laboratoires du CEA de Saclay.

Les jurys transmettent au bureau les listes principales (LP) non classées et les listes complémentaires (LC) classées. Les listes complémentaires restent indépendantes pour chaque pôle et nous abandonnons l’idée de faire une unique liste complémentaire classée pour l’ensemble de l’école doctorale. La conséquence est que si un lauréat de la liste principale se désiste alors son financement est proposé dans le même pôle.

En conséquence le contrat flottant attribué en bureau n’est plus d’actualité.

Les candidats viennent d’un peu partout en France et de l’étranger. Les auditions se sont faites par BBcallob. Les auditions dans ces conditions ne sont pas favorables au candidat mais cela permet de trouver des membres des jurys qui viennent d’Universités éloignées de Paris.

**Les autres concours**

***CSC 2021***: l’ED 2MIB a obtenu 8 financements de 48 mois à partir des 16 dossiers qui ont été évalués favorablement par la direction de l’ED après audition.

***ADI 2021*** : l’appel a déjà eu lieu et les informations sont sur le site de l’Université Paris-Saclay. Il faut que l’audition ait lieu avant le 10 juin.

***MOPGA*** :(Chine, make our planet great again) cette année cet appel permet de remettre certaines candidatures qui n’ont pas obtenu un financement CSC.

**Prolongations liées à la crise sanitaire**

La mise en place des salaires des doctorants qui ont obtenu une prolongation COVID et qui étaient éligibles a beaucoup de retard et la tension sur les RH du doctorat est importante. Lorsqu’il y a une urgence pour la mise en place de ces enveloppes nous invitons les directeurs de thèse à les contacter via l’adresse mail : rh-doctorants.sciences@universite-paris-saclay.fr. Le MESRI a transféré les fonds pour couvrir en grande partie ces dépenses. Le service RH a actuellement une grande quantité de travail pour vérifier les dossiers et ils entrent en contact avec les doctorants au fur et à mesure.

Ci-dessous, nous proposons les statistiques qui démontrent une bonne réactivité dans le traitement de ces demandes ainsi que le fait que l’immense majorité des étudiants qui ont demandé une prolongation l’a obtenue (regarder la ligne chimie pour l’ED 2MIB).



**Autres informations**

Corinne Ruello, gestionnaire de l’école doctorale, ne participe plus aux bureaux et conseils de l’école doctorale. Des échanges se mettent en place entre la gestionnaire et le bureau pour retrouver un bon fonctionnement de l’école doctorale.